

# Dîners clandestins : une perquisition en cours chez Pierre-Jean Chalençon, au Palais Vivienne

Le spécialiste de Napoléon aurait organisé des dîners clandestins au sein de sa propriété parisienne. S'il nie les faits, il a affirmé dans un reportage de M6 avoir croisé «des ministres» lors de repas dans des restaurants clandestins.

Par **Steve Tenré**

Publié il y a 53 minutes,

Mis à jour il y a 20 minutes



À l'intérieur du Palais Vivienne, propriété de Pierre-Jean Chalençon, à Paris *Thomas COEX / AFP*

Une perquisition est actuellement menée par les autorités au Palais Vivienne, chez Pierre-Jean Chalençon, a appris *Le Figaro* auprès du parquet de Paris ce jeudi 8 avril, confirmant une information de BFMTV. Pierre-Jean Chalençon, spécialiste de Napoléon et ancienne figure de l'émission à succès «*Affaire Conclue*» sur France 2, est soupçonné d'avoir organisé des dîners clandestins au sein de sa propriété le Palais Vivienne, dans le second arrondissement de Paris.

La diffusion vendredi d'un reportage par M6 sur des dîners clandestins fastueux à Paris a déclenché une vive polémique le week-end dernier. Un des organisateurs, identifié comme étant Pierre-Jean Chalençon, affirmait avoir «*dîné dans la semaine dans 2/3 restaurants clandestins*» où il aurait croisé «*des ministres*». Depuis, Pierre-Jean Chalençon est revenu sur ses déclarations, en expliquant avoir voulu faire de «*l'humour*», un «*poisson d'avril*».

**À VOIR AUSSI** - Gabriel Attal ne croit «pas un instant que des membres du gouvernement aient pu participer à des dîners clandestins»

Le reportage faisait notamment état d'un dîner au Palais Vivienne «*autour d'un menu caviar et champagne*» au prix de «*220 euros par personne*» concocté par le cuisinier Christophe Leroy. Le cuisinier, également soupçonné, et ayant connu une perquisition mercredi à son domicile parisien, a affirmé jeudi par la voix de son avocat que ces dîners étaient légaux et qu'aucun ministre n'y avait participé.

Néanmoins, devant le tollé suscité par ce reportage sur les réseaux sociaux, notamment avec un hashtag #OnVeutLesNoms, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a demandé dimanche au préfet de police de Paris, Didier Lallement, d'ouvrir une enquête pour examiner la réalité ou non des faits dénoncés. Dans la foulée, le procureur de Paris Rémi Heitz a ouvert de son côté une enquête pénale.